

**RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date : Le 15 juin 2020

Heure : 18h30 à 21h35

Est présent :	Denis Losier	Maire
Sont présents : (électroniquement)	Jean-Yves McGraw Ginette Brideau Kervin Brian L. Comeau Jolain Doiron Philippe Ferguson Chantal Mazerolle Réaldine Robichaud Geoffrey Saulnier Dianna May Savoie Yolan Thomas	Maire suppléant Conseillère Conseiller Conseiller Conseiller Conseillère Conseillère Conseiller Conseillère Conseiller
Sont présents :	Daniel Hachey Joey Thibodeau	Directeur général Greffier municipal
Sont présents : (électroniquement) (points 3.1 à 3.3)	Scott Myles Leon Ross	Directeur, Sécurité civile Chef pompier

La réunion débute à 18h30.

1. MOT DE BIENVENUE.

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Étant donné la pandémie du COVID-19, la présente réunion se fait sans la présence du public avec la présence des membres du comité par participation audiovisuelle seulement.

2020-021-CP Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyée de Dianna May Savoie QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 3.21 « Lieu inesthétique - Pont-Landry », 4.1 « Mini parc », 4.2 « Corner de Sheila », 4.3 « Suivi pour la graduation 2020 », 4.4 « Chemin d'accès, Pointe des Ferguson », 4.5 « Dépotoirs illégaux » et 4.6 « Marina et berges ».

ADOPTÉE.

À la demande d'un membre du comité, le comité plénier observe une minute de silence à la mémoire de feu Richard Losier qui a été un membre important de la communauté de Tracadie et un grand bâtisseur.

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS.

La conseillère Réaldine Robichaud déclare un conflit pour le point 3.8 « Demande de modification au plan rural – Projet de pâturage avec grange & chalet ».

3. POINTS DE DISCUSSIONS.

3.1 Compte-rendu sur la caserne d'incendie de Rivière-du-Portage et Tracadie Beach.

Pour recommandation au conseil.

Le directeur de la Sécurité civile et le chef pompier répondent aux questions concernant la caserne d'incendie de Rivière-du-Portage et Tracadie-Beach. Le chef pompier demande que le conseil municipal révise sa décision du mois de janvier 2019 afin de mieux répartir les pompiers permanents étant donné que ceux qui sont basés à Rivière-du-Portage et Tracadie Beach n'ont pas assez de travail à faire dans la caserne et aussi de permettre une meilleure répartition pour les appels d'urgence. Le chef pompier est demandé de faire un rapport afin d'étudier une modification de la résolution 2018-330 adoptée par le conseil lors de la réunion extraordinaire du 11 décembre 2018.

Les membres du comité demandent que la résolution 2018-330 soit mise en œuvre ou bien que celle-ci soit révisée. Le point sera étudié lors de la prochaine réunion ordinaire.

2020-022-CP Proposé par Jolain Doiron, appuyé de Jean-Yves McGraw QUE la résolution 2018-330 soit apportée à la prochaine réunion ordinaire du conseil pour être abrogée et redonner à l'administration municipale le pouvoir sur les ressources humaines du service d'incendie.

**9 OUI
2 NON**

ADOPTÉE.

3.2 Compte-rendu suite au feu d'une entreprise à Val-Comeau.

Pour information et suivi.

Des membres du comité demandent que le service d'incendie fasse un rapport suite au feu d'une entreprise de transformation des produits de la mer à Val-Comeau. Des membres du comité soulignent la confidentialité de ce dossier qui devrait être en huis clos plutôt qu'en public. Le chef pompier fait une certaine mise à jour concernant ce feu.

3.3 Embauche de pompiers volontaires.

Pour information.

Des membres du comité demandent quand la Municipalité va entamer le processus pour l'embauche de nouveaux pompiers volontaires. Le maire informe les membres du comité que la Municipalité a déjà publié les avis pour l'embauche de pompiers volontaires pour les trois casernes d'incendie. Le comité est également informé que toute personne peut soumettre sa candidature pour un poste de pompier volontaire.

3.4 Demandes pour des subventions financières :

3.4.1 Musée historique de Tracadie – Précisions sur les besoins financiers du musée.

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente une demande du Musée historique de Tracadie pour que la Municipalité révise sa subvention financière qui lui a été accordée pour un montant supplémentaire de 9 800 \$. Suite aux discussions, il est mentionné que ce point devrait être discuté à une réunion du comité des Finances lorsque le conseil aura reçu un compte-rendu sur les impacts financiers du COVID-19 sur la municipalité.

3.4.2 Atelier Création – Demande d'aide financière supplémentaire.

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente une demande de l'organisme Atelier Création pour que la municipalité révise sa subvention financière qui lui a été accordée pour un montant supplémentaire de 2 200 \$. Suite aux discussions, il est mentionné que ce point devrait être discuté à une réunion du comité des Finances lorsque le conseil aura reçu un compte-rendu sur les impacts financiers du COVID-19 sur la municipalité.

3.5 École le Tremplin – Rencontre pour l'amélioration de la piste cyclable.

Pour information et suivi.

Le comité discute d'une demande d'élèves de l'école Le Tremplin concernant un projet scolaire pour améliorer la piste cyclable. Après discussion et suite au COVID-19, le comité demande que la Municipalité communique avec les demandeurs pour voir s'ils veulent toujours continuer leur projet pour la prochaine année scolaire.

3.6 Demande d'une citoyenne – Services d'eau et d'égout.

Pour information et suivi.

Le directeur général informe les membres du comité que le dossier est clos suite à l'envoi d'une lettre à la demanderesse lui confirmant que la municipalité va lui charger des coûts pour les services d'eau et d'égout pour un seul logement au lieu de deux logements. En ce qui concerne la demande de révision de l'arrêté municipal régissant les services d'eau et d'égout, l'arrêté sera révisé prochainement par l'administration municipale.

3.7 Arrêté régissant les services d'eau et d'égout – Coûts de raccordements.

Pour information et suivi.

Suite à des commentaires d'un citoyen, le comité discute des coûts de raccordement que la municipalité charge pour les nouvelles propriétés. Le comité est informé que la Municipalité ne charge que pour les coûts des matériaux incluant l'asphalte. Le comité est informé que dans d'autres municipalités, il n'y a pas de coûts ou que les coûts sont moindres pour un service de raccordement. Par contre, les coûts annuels pour les services d'eau et d'égout sont plus élevés. Après discussion, le comité demande que l'administration apporte plus d'information pour une prochaine réunion du comité des Finances.

3.8 Demande de modification au plan rural – Projet de pâturage avec grange & chalet.

La conseillère Réaldine Robichaud ayant déclaré un conflit d'intérêts se retire de la réunion pour la durée du débat et de la recommandation.

Pour information et suivi.

Des membres du comité soulignent le fait qu'avec le confinement du COVID-19, le public n'a pas eu la chance de s'exprimer publiquement sur la présente demande de modification au zonage. Les membres du comité sont informés que le public a pu s'exprimer sur cette demande de modification au zonage en toute conformité avec la réglementation provinciale.

2020-023-CP Proposé par Geoffrey Saulnier, appuyée de Chantal Mazerolle QUE la municipalité continue les procédures sur la présente demande en procédant à l'adoption des lectures.

**5 OUI
5 NON**

REJETÉE.

La conseillère Réaldine Robichaud reprend son siège.

3.9 Demande de permis de marchand ambulant – Jean-Paul Fruits & Légumes.

Pour information et suivi.

Le comité discute d'une demande d'un citoyen qui désire avoir un permis de marchand ambulant à l'intersection des routes 150 et 160 (NID 20131736) pour y vendre des fruits et légumes. Le citoyen demande également la permission pour avoir un kiosque. La présente demande est du 10 juin au 15 décembre 2020.

2020-024-CP Proposé par Jean-Yves McGraw, appuyé de Brian L. Comeau QU'il soit recommandé que le conseil municipal accord du 16 juin au 15 décembre 2020, un permis de marchand ambulant à Jean-Paul Fruits et Légumes sur l'emplacement situé près de l'intersection des routes 150 et 160 (NID 0131736) pour y vendre des fruits et légumes.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE le conseil autorise pour la durée dudit permis, la présence d'un kiosque.

10 OUI

1 NON

ADOPTÉE.

3.10 Avenir du centre communautaire de Rivière-du-Portage et Tracadie Beach.

Pour information et suivi.

Un membre du comité demande que le conseil discute du partage des frais entre le centre communautaire de Rivière-du-Portage et Tracadie Beach et la caserne d'incendie de Rivière-du-Portage et Tracadie Beach qui partagent le même bâtiment suite au fait que le centre communautaire de Rivière-du-Portage et Tracadie Beach n'a pu avoir des revenus due au COVID-19. Ce dossier sera discuté lors d'une prochaine réunion du comité des Finances lorsque le département des finances aura rédigé un rapport à cet effet.

3.11 Enseignes de rues pour les secteurs ruraux.

Pour information.

Un membre du comité demande quelles sont les procédures pour l'aménagement d'enseignes de rues dans les secteurs ruraux de la municipalité. L'administration municipale informe le comité qu'étant donné que les rues dans les secteurs ruraux sont de la responsabilité du ministère des Transports et de l'Infrastructure, toute demande pour une enseigne de rue doit être faite auprès de ce ministère.

3.12 Nouvelles demandes pour la collecte des déchets solides.

Pour information et suivi.

Un membre du comité demande de connaître les procédures pour les nouvelles demandes de collecte des déchets solides le long des rues privées dans les secteurs ruraux de la municipalité, dont une rue privée particulière. L'administration municipale informe le comité que s'il y a de telles demandes, la Municipalité doit modifier le contrat de collecte des déchets solides avec l'entrepreneur et que cela implique des coûts supplémentaires pour la municipalité. Après discussion, le comité demande que le département des Travaux publics fasse une analyse pour une telle demande et de son implication sur les coûts supplémentaires ainsi que les conséquences pour les autres rues non desservies. Le département des Travaux publics doit également vérifier comment est fait le déneigement d'une telle rue. Ce point sera discuté lors d'une prochaine réunion du comité des Finances.

3.13 COVID-19 et ouverture de certains commerces.

Pour information.

Le comité discute du fait que des entreprises comme des clubs de la municipalité ne respecteraient pas les normes de distanciation dans leurs établissements.

3.14 Politique sur les communications.

Pour information et suivi.

L'administration municipale dépose l'ébauche d'une politique sur les communications de la municipalité. Le maire informe les membres du comité qu'ils peuvent envoyer leurs commentaires au greffier municipal afin que la politique soit étudiée à une prochaine réunion du comité Plénier.

3.15 Politique sur le temps de repos des employés.

Pour recommandation au conseil municipal.

L'administration municipale dépose l'ébauche d'une politique sur le temps de repos des employés.

2020-025-CP Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyé de Philippe Ferguson QU'il soit recommandé que le conseil municipal entame les procédures pour l'adoption de cette politique.

ADOPTÉE.

3.16 Politique familiale municipale - Comité consultatif communautaire.

Pour information et suivi.

Suite à une demande d'un organisme, le comité demande à l'administration municipale de préparer une ébauche de politique sur la famille, mais seulement après avoir finalisé les arrêtés et politiques qui sont considérés comme étant prioritaires par le conseil municipal.

3.17 Arrêté pour la protection du Patrimoine.

Pour information et suivi.

Suite à une demande de la part de membre du conseil municipal, le comité demande à l'administration municipale de préparer une ébauche de politique pour la protection du Patrimoine, mais seulement après avoir finalisé les arrêtés et politiques qui sont considérés comme étant prioritaires par le conseil municipal.

3.18 Arrêté sur la taxe d'hébergement touristique.

Pour information et suivi.

Le comité discute du projet d'un arrêté sur la taxe d'hébergement touristique dont le conseil a fait la première lecture et la deuxième lecture lors d'une réunion ordinaire. Ce point sera apporté à une prochaine réunion du comité Plénier afin de permettre à l'administration municipale de faire une mise à jour sur ce projet avec l'Office du tourisme de la Péninsule acadienne étant donné le confinement dû au COVID-19.

3.19 Arrêté sur le contrôle des animaux.

Pour recommandation au conseil municipal.

L'administration municipale dépose l'ébauche d'un arrêté sur le contrôle des animaux.

2020-026-CP Proposée par Réaldine Robichaud, appuyé de Philippe Ferguson QU'il soit recommandé que le conseil municipal procède à la première et deuxième lecture du nouvel arrêté sur le contrôle des animaux. **ADOPTÉE.**

3.20 Enseignes de bienvenue.

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente une ébauche pour les nouvelles enseignes de bienvenue aux extrémités de la municipalité. Après discussion, le maire demande aux membres du comité d'envoyer leurs commentaires au greffier municipal d'ici les prochains jours. Des membres du comité suggèrent d'avoir le mot Bienvenue en anglais et possiblement en micmac.

3.21 Lieu inesthétique – Pont-Landry.

Pour information.

L'administration municipale informe les membres du comité des derniers développements concernant un lieu inesthétique à Pont-Landry.

4. AUTRES.

4.1 Mini parc.

La réunion ayant été ajournée, ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du comité Plénier.

4.2 Corner de Sheila.

La réunion ayant été ajournée, ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du comité Plénier.

4.3 Suivi pour la graduation 2020.

La réunion ayant été ajournée, ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du comité Plénier.

4.4 Chemin d'accès, Pointe des Ferguson.

La réunion ayant été ajournée, ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du comité Plénier.

4.5 Dépotoirs illégaux.

La réunion ayant été ajournée, ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du comité Plénier.

4.6 Marina et berges.

La réunion ayant été ajournée, ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du comité Plénier.

6. LEVÉE DE LA RÉUNION.

La réunion ayant atteint sa durée limite selon l'arrêté procédural, il est proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyée par Chantal Mazerolle que les points restants de la présente réunion soient ajournés à la prochaine réunion du comité Plénier.

10 OUI

1 NON

ADOPTÉE.